

Mercredi 10 décembre 2008

*Communiqué du Conseil du STIF du 10 décembre 2008*

## **BUDGET 2009 du STIF**

**7 795 millions d'euros pour le fonctionnement des transports en commun en Ile-de-France, un budget en hausse de 5,5% par rapport au budget 2008**

**244 M€ de dépenses d'investissements + 30% par rapport au budget 2008**

Réuni ce mercredi 10 décembre sous la Présidence de **Jean-Paul Huchon**, le Conseil du STIF a adopté son budget 2009 qui permettra de poursuivre le développement de l'offre de transport en Ile-de-France.

### **Le fonctionnement des transports en commun**

Sur un budget global de 7 795 millions d'euros, le budget géré par le STIF s'élève en dépenses et en recettes à 4 544,6 millions d'euros (4 296 M€ en 2008). Les recettes tarifaires des usagers d'un montant de 3 250,4 millions d'euros relèvent du périmètre décisionnel du STIF mais sont perçues directement par les entreprises de transport.

Le Budget 2009 prend en compte l'ensemble des charges résultant des contrats d'exploitation passés entre le STIF et les entreprises de transport (Optile, SNCF et RATP).

Au delà, il intègre 129 M€ de mesures supplémentaires pour poursuivre le programme ambitieux de renfort d'offre engagé depuis la décentralisation du STIF. En trois ans, le STIF a ainsi mis en œuvre sur tous les modes de transports de l'ensemble de l'Ile-de-France, des renforts d'offre représentant au total près de 400M€ de dépenses supplémentaires.

### **Les renforts d'offre mis en œuvre sur 2009 concernent :**

- Les trains franciliens et notamment la mise en place du cadencement des réseaux Paris Montparnasse, Paris Sud Est et Paris Mantes.
- Le plan d'urgence du RER D pour améliorer la régularité,
- L'amélioration de la desserte de la Gare de Pantin sur la ligne du RER E.
- La poursuite de l'amélioration de l'offre sur le métro. Deux nouvelles lignes seront concernées.
- Le renforcement de la ligne de bus TVM et du T3.
- 64 lignes de bus desservant Paris, la petite couronne, les quartiers classés politique de la ville, des zones en développement, des bassins de la grande couronne pour améliorer la correspondance avec les trains. Au total, 133 lignes de bus auront été renforcées sur les années 2008/2009.

**En matière tarifaire**, le budget prévisionnel intègre :

- la mise en place du « complément de parcours » qui offre la possibilité aux abonnés, lorsqu'ils souhaitent voyager en dehors des zones de validité de leur forfait, de ne payer que la partie du trajet non couverte par ledit forfait. Très attendu par les voyageurs, le complément de parcours est désormais possible grâce à la télébillettique (Navigo).
- la gratuité des transports en commun pour les bénéficiaires de l'Allocation Solidarité Spécifique et de l'allocation Parents Isolés. Cette mesure complète un dispositif déjà décidé par le STIF permettant aux allocataires du RMI de bénéficier de la gratuité des transports en commun ainsi qu'aux ménages les plus modestes d'obtenir une réduction de 75% du prix de leur titre de transport.

Compte tenu du développement de l'offre, des programmes d'amélioration de la qualité de service, des nouvelles mesures tarifaires (complément de parcours, tarification sociale), le budget prévoit une croissance des recettes tarifaires permettant de dégager 40M€ de ressources supplémentaires en 2009 par rapport à l'inflation. La participation attendue des collectivités locales au budget du STIF s'élève à 1 103 millions d'euros en 2009 (à comparer au montant de 589M€ avant décentralisation du STIF, soit 89%).

### **Les investissements**

---

Le Conseil a approuvé un budget d'investissements pour l'année 2009 de 244M€, en progression de 30% par rapport à l'année 2008.

L'augmentation des investissements prévus pour l'année 2009 traduit la montée en charge progressive des programmes d'investissements ambitieux engagés par le STIF depuis 2006 autour de ses grands chantiers prioritaires :

- le renouvellement du matériel roulant et notamment le co-financement avec la SNCF de la nouvelle automotrice « Francilien » dont les premières rames sont attendues pour fin 2009,
- le schéma directeur du RER B,
- une politique d'amélioration des gares avec la mise en œuvre du plan IMPAQT, le remplacement des escaliers mécaniques et la rénovation des quais
- l'amélioration de l'information voyageurs notamment en situation perturbée et lors des liaisons entre les modes train et bus.
- l'accessibilité des transports aux personnes à mobilité réduite.
- La poursuite des études des opérations inscrites au contrat de projet, en particulier Arc Express, le prolongement d'Eole à l'ouest, le tram-train Massy-Evry et le prolongement du T1 de Noisy-le-Sec vers Val de Fontenay.